

REGLEMENTS

Réunion du 12 Février 2018

Présidence : M. A. LARANJEIRA
Présents : MM. R DI BENEDETTO
En Visioconférence : MM. Y. BEGON – JP DURAND
Excusés : MM. ALBAN, CHBORA,

AFFAIRE N° 34

N° 540737 ESSOR BRESSE SAONE Contre N° 546946 GRENOBLE F 38 2
Championnat : Match N° 19381194 - Niveau : Promotion - du 04/02/2018 - Poule : B
Reserve d'avant match sur la participation à la rencontre de l'ensemble de l'équipe de Grenoble Foot 2 concernant le nombre de joueurs et matchs joués en équipe supérieure au repos

DECISION

La commission a pris la connaissance de la confirmation de réserve d'avant match du club de Eссор Bresse Saône formulée par courriel le 05 février 2018

Considérant que cette confirmation de réserve d'avant match est recevable en application de l'article 186 des RG de la FFF.

Après vérification de la feuille de match U19 Chambéry Foot Savoie - Grenoble Foot 38 1 dernier match de cette équipe aucun joueur n'a participé à la rencontre objet de la réclamation.

Par ce motif, la Commission Régionale des Règlements rejette la réserve comme non fondée et dit que le match doit être homologué selon le score acquis sur le terrain.

Les frais de procédure {35€} sont à la charge du club Eссор Bresse Saône.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, devant la commission d'appel de ligue dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des RG de la FFF.

TRESORERIE

Les clubs suivants ne sont pas à jour de trésorerie au 12/02/2018. Leur équipe évoluant au plus haut niveau sera mise hors compétitions en vertu de l'article 47.3 Règlement financier, dans le cas où ils ne régulariseraient pas leur situation au 18 Février 2018

533557	A.S. GRENOBLE DAUPHINE	8602
550477	FUTSAL C. PICASSO	8602
553080	A. DES OUVRIERS TURCS A MOIRANS	8602
563927	A. MAHORAISE DE GRENOBLE	8602
582472	A. CLUB MISTRAL	8602
590490	C. MARTINEROIS DE FUTSAL	8602
590492	ETOILE FUT SALLE CLUB	8602
615032	LES METROPOLITAINS	8602
580707	F. C. MAHORAIS DROME ARDECHE	8603
580749	F.C. VIVIERS	8603

580859	A. S. FRANCO-COMORIENNE DE VALENCE	8603	
582033	BORUSSIA VALENCE FOOTBALL CLUB		8603
580463	FOYER CULTUREL TURC		8604
582486	RENCONTRE DES PEUPLES		8604
590454	AM. DES TUNISIENS DE ROANNE		8604
550450	A. FOOT EN SALLE GREZIEU		8605
552404	A. S. CONFLUENCE		8605
563696	FUTSAL CLUB PONT EVEQUE		8605
563939	ASEM LIONS FUTSAL DE VAULX EN VELIN		8605
580558	A. S. VILLEURBANNE CECIFOOT		8605
581018	SPORTS ET LOISIRS DOMMARTINOIS		8605
581559	A. S. DES SOURDS DE VAULX-EN-VELIN		8605
590425	FUTSAL CLUB VIENNE		8605
848195	INTERNATIONAL LYONNAISE F.		8605
849801	F.C. ST POTHIN		8605
590274	ASSOCIATION SONNAZIENNE DE FUTSAL LES COLLEGUES		8606
504311	U.S. DE SAINT JULIEN		8607
582466	MARNAZ FOOTBALL CLUB		8607
535662	A.S. RECHARINGES ARAULES MONTBUZ		8613
551537	A. OUVOIMOJA		8614
581488	FLAMENGO		8614

Le Président

Le Secrétaire

LARANJEIRA Antoine

DI BENEDETTO René